L'Union des cultivateurs franco-ontariens
États financiers
Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021

Table des matières

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 4
États financiers	
État de la situation financière	5
État de l'évolution de l'actif net	6
État des résultats	7
État des flux de trésorerie	8
Notes complémentaires	9 - 13

Tél./Tel: 613-443-5201
Téléc./Fax: 613-443-2538
www.bdo.ca

BDO Canada s.r.l./S.E.N.C.R.L./LLP
991 chemin Limoges Road
C.P./PO Box 128
Embrun ON K0A 1W0 Canada

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres de
L'Union des cultivateurs franco-ontariens

Opinion avec réserve
Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de L'Union des cultivateurs franco-ontariens (l'« Union »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2021 et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences possibles du problème décrit dans le paragraphe « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Union au 31 décembre 2021, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve
Comme nombre d'organismes sans but lucratif, l'Union tire des produits de cotisations dont il n'est pas possible d'auditer l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants inscrits dans les comptes de l'Union et nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des produits de cotisations, de l'excédent des produits sur les charges et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices terminés les 31 décembre 2021 et 2020, de l'actif à court terme aux 31 décembre 2021 et 2020 et de l'actif net au 1 janvier et 31 décembre 2021 et 2020. Nous avons donc exprimé une opinion d'audit modifiée sur les états financiers de l'exercice terminé le 31 décembre 2021, en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Union conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

BDO Canada s.r.l./S.E.N.C.R.L./LLP, une société canadienne à responsabilité limitée/société en nom collectif à responsabilité limitée, est membre de BDO International Limited, société de droit anglais, et fait partie du réseau international de sociétés membres indépendantes BDO.

BDO Canada LLP, a Canadian limited liability partnership, is a member of BDO International Limited, a UK company limited by guarantee, and forms part of the international BDO network of independent member firms.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers
La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Union à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Union.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers
Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Union;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Union à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'Union à cesser son exploitation;

BDO Canada s.e.n.c./S.E.N.C.R.L./LLP, une société canadienne à responsabilité limitée/société en nom collectif à responsabilité limitée, est membre de BDO International Limited, société de droit anglais, et fait partie du réseau international de sociétés membres indépendantes BDO.

BDO Canada LLP, a Canadian limited liability partnership, is a member of BDO International Limited, a UK company limited by guarantee, and forms part of the international BDO network of independent member firms.

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

BDO Canada s.r.l./LLP

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Embrun (Ontario)
le 21 mars 2022

BDO Canada s.r.l./S.E.N.C.R.L./LLP, une société canadienne à responsabilité limitée/société en nom collectif à responsabilité limitée, est membre de BDO International Limited, société de droit anglais, et fait partie du réseau international de sociétés membres indépendantes BDO.

BDO Canada LLP, a Canadian limited liability partnership, is a member of BDO International Limited, a UK company limited by guarantee, and forms part of the international BDO network of independent member firms.

L'Union des cultivateurs franco-ontariens
État de la situation financière

31 décembre	Fonds d'administration	Fonds de la relève agricole franco-ontarienne	2021	2020
Actif				
Court terme				
Encaisse	62 167 $	5 $	62 172 $	108 263 $
Placements (Note 2)	101 630	52 445	154 075	101 326
Comptes clients	1 200	-	1 200	-
Frais payés d'avance	2 178	-	2 178	2 178
À recevoir de la FERCA	150 747	-	150 747	146 526
	317 922 $	52 450 $	370 372 $	358 293 $
Passif et Actif net				
Court terme				
Créditeurs et frais courus (Note 4)	14 592 $	- $	14 592 $	27 337 $
Dette à long terme (Note 5)	40 000	-	40 000	40 000
	54 592	-	54 592	67 337
Garantie (Note 8)				
Incertitude en raison de Covid-19 (Note 10)				
Actif net				
Grevé d'affectations internes	-	52 450	52 450	-
Non affecté	263 330	-	263 330	290 956
	263 330	52 450	315 780	290 956
	317 922 $	52 450 $	370 372 $	358 293 $

Au nom du Conseil d'administration:

_____ Administrateur _____ Administrateur

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

L'Union des cultivateurs franco-ontariens
État de l'évolution de l'actif net

Pour l'exercice terminé le 31 décembre	Fonds d'administration	Fonds de la relève agricole franco-ontarienne	2021	2020
Solde, début de l'exercice	**232 437 $**	**58 519 $**	**290 956 $**	204 805 $
Excédent des produits sur les charges	**30 893**	**(6 069)**	**24 824**	86 151
Solde, fin de l'exercice	**263 330 $**	**52 450 $**	**315 780 $**	290 956 $

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

L'Union des cultivateurs franco-ontariens
État des résultats

Pour l'exercice terminé le 31 décembre	2021	2020
Produits		
Financement stable (Note 6)	**154 442 $**	144 258 $
Revenus de projets (Note 7)	**61 369**	99 562
Revenus de traduction	**16 224**	3 306
Cotisations des membres, parrains et commanditaires	**44 661**	45 663
Revenus d'intérêts	**481**	5 783
Frais d'administration (Note 12)	**32 195**	59 806
Portion radiée du prêt provenant du Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes	**-**	20 000
Subvention salariale d'urgence du Canada	**-**	4 125
	309 372	382 503
Charges		
Association et souscriptions	**4 269**	3 287
Assurances	**2 837**	3 270
Bourses	**12 000**	8 000
Entretien et réparations	**900**	2 362
Formation	**5 291**	-
Frais bancaires	**270**	262
Frais de bureau et fournitures	**4 729**	18 355
Frais de déplacements et d'hébergement	**1 268**	2 734
Frais de réunions et de locaux	**305**	8 026
Honoraires professionnels et frais de consultants	**79 063**	11 533
Loyer	**5 564**	10 474
Publicité et promotion	**5 393**	3 777
Salaires et avantages sociaux	**159 750**	220 883
Téléphone	**2 909**	3 389
	284 548	296 352
Excédent des produits sur les charges	**24 824 $**	86 151 $

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

L'Union des cultivateurs franco-ontariens
État des flux de trésorerie

Pour l'exercice terminé le 31 décembre	2021	2020
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement		
Rentrées de fonds - bailleurs de fonds, membres et autres	**307 690 $**	356 720 $
Sorties de fonds - fournisseurs et membres du personnel	**(297 292)$**	(294 873)$
Intérêts reçus	**481 $**	5 783 $
	10 879 $	67 630 $
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Augmentation du dépôt à terme	**(52 749)$**	(504)$
Avance à la FERCA	**(4 221)$**	(35 957)$
	(56 970)$	(36 461)$
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Nouvelle dette à long terme	**- $**	60 000 $
(Diminution) augmentation nette de l'encaisse	**(46 091)$**	91 169 $
Encaisse, début de l'exercice	**108 263 $**	17 094 $
Encaisse, fin de l'exercice	**62 172 $**	108 263 $

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

1. Méthodes comptables

Statut et objectif de l'organisme

L'Union des cultivateurs franco-ontariens est un organisme sans but lucratif constitué en vertu des lois de l'Ontario et a pour but de promouvoir l'agriculture. L'Union est un organisme sans but lucratif au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu et à ce titre, elle est exonérée d'impôt.

Référentiel comptable

L'Union applique les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Comptabilité par fonds

Le fonds d'administration rend compte des activités et des programmes courants ainsi que des activités générales de l'Union. Les apports (dons et subventions) non affectés et les apports affectés au fonctionnement de l'Union sont présentés dans ce fonds.

Le fonds de la relève agricole franco-ontarienne présente seulement les ressources afférent à la relève agricole franco-ontarienne. L'objectif de ce fonds est de favoriser le démarrage, l'établissement et le développement des entreprises agricoles francophones en Ontario. La gestion du fonds est effectué par la FFO. Seuls les intérêts générés par le fonds peuvent être utilisés par l'Union pour être versés sous forme de bourses d'étude et de formation à des étudiants et entrepreneurs. Le montant de capital accumulé dans le fonds n'est pas accessible, et ne peut être utilisé à d'autres fins.

Comptabilisation des produits

L'Union applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les revenus de projets, les revenus de traduction et les frais administratifs sont comptabilisés lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils deviennent recevables.

Les revenus d'intérêts sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont gagnés.

Les cotisations sont constatées à titre de produits au prorata dans l'exercice auquel elles se rapportent.

1. Méthodes comptables (suite)

Instruments financiers

Évaluation initiale et ultérieure
L'Union évalue initialement ses actifs financiers et passifs financiers à la juste valeur. Elle évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et passifs financiers au coût après amortissement.

Dépréciation
Les actifs financiers évalués au coût après amortissement sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications d'une possible dépréciation.

Coûts de transaction
Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers évalués ultérieurement au coût après amortissement sont comptabilisés au coût initial de l'actif ou du passif financier et comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont imputées aux résultats au cours de l'exercice où elles sont acquises.

Apports reçus sous forme de services

L'Union ne pourrait exercer ses activités sans les services qu'il reçoit de nombreux bénévoles qui lui consacrent un nombre d'heures considérable. En raison de la complexité inhérente à la compilation de ces heures, les services reçus à titre bénévole ne sont pas comptabilisés dans les états financiers de l'Union.

2. Placements

	2021	2020
Épargnes rachetables, portant intérêts à 0,30%, échéant en mai 2022.	**101 630 $**	101 326 $
Fonds fiduciaire, portant intérêts à des taux variables, échéant en novembre 2024.	**52 445**	-
	154 075 $	101 326 $

3. Immobilisations corporelles

Le coût des immobilisations corporelles détenues par l'Union est le suivant :

	2021	2020
Ordinateurs	**13 880 $**	13 880 $

4. Créditeurs et frais courus

Le poste créditeurs et frais courus comprend des sommes à remettre à l'État de 2 422$ (2020 - 6 286$).

5. Dette à long terme

	2021	2020
Caisse Desjardins Ontario		
Emprunt du compte d'urgence pour les entreprises canadiennes, sans intérêt, échéant en décembre 2023, sans modalité de remboursement.	**40 000 $**	40 000 $

6. Financement stable

	2021	2020
Christian Farmers Federation of Ontario (CFFO)	**14 215 $**	13 176 $
Fédération de l'agriculture de l'Ontario (FAO)	**134 950**	126 026
Union Nationale des Fermiers (UNF)	**5 277**	5 056
	154 442 $	144 258 $

7. Revenus de projets

	2021	2020
Patrimoine Canadien	**30 000 $**	30 000 $
Fédération de l'agriculture de l'Ontario (FAO)	**7 526**	-
Contributions au Fonds de la relève agricole franco-ontarienne	**17 018**	62 737
Autres	**6 825**	6 825
	61 369 $	99 562 $

8. Garantie

L'Union s'est portée garante relativement à des facilités de crédit de la Ferme d'éducation et de recherche du Campus d'Alfred (FERCA), un organisme sous contrôle, pour un montant maximum de 150 000$. Le solde des facilités de crédit au 31 décembre 2021 était de 1 805 858$ (2020 - 1 810 686$). Les facilités de crédit étaient en règle au 31 décembre 2021 et l'ont été au cours de l'année.

9. Dépendance économique

L'Union obtient environ 46% (2020 - 33%) de ses revenus de la Fédération de l'agriculture de l'Ontario. Si ce financement ne continue pas ou si l'Union ne peut le remplacer, l'Union ne pourra pas continuer ses opérations au niveau actuel.

10. Incertitude en raison de Covid-19

Après la fin de l'exercice, la pandémie mondiale continue de perturber les activités économiques. Les impacts de la pandémie sur les activités de l'Union au cours de l'exercice inclus des ajustements des heures de bureau, du personnel travaillant temporairement à domicile, une réduction des activités de promotion, ainsi qu'une plus grande dépendance aux services en ligne. Bien que l'interruption d'activité résultant du virus soit censée être temporaire, étant donné la nature dynamique de ces circonstances, la durée de l'interruption d'activité et ses impacts financiers pour le prochain exercice ne peuvent être raisonnablement estimés pour le moment. La capacité de l'Union de payer ses frais d'exploitations dépend de sa capacité à continuer de maintenir ses liquidités et de percevoir les paiement de subventions et de cotisations des membres.

11. Instruments financiers

Risque de crédit
L'Union est exposé au risque de crédit lié à ses comptes clients et la somme à recevoir de la FERCA. L'Union consent du crédit aux organismes apparentés dans le cours normal de ses activités.

Il n'y a eu aucune variation du risque par rapport à l'exercice précédent.

12. Organisme sous contrôle

L'Union exerce sur "Les publications Agricoles franco-ontariennes (à but non lucratif) inc.", aussi connu sous Agricom, un pouvoir décisionnel et économique par l'entremise de son conseil administratif et de son financement. Certains membres de l'Union siègent sur le conseil d'administration d'Agricom.

Agricom, qui a pour but de fournir aux agriculteurs et au secteur agricole franco-ontarien un journal professionnel d'information de langue française, est constituée en vertu des lois de l'Ontario. À titre d'organisme sans but lucratif au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu, elle est exonéré d'impôt.

Les états financiers non audités sommaires d'Agricom au 31 décembre 2021 et 2020 sont les suivants:

	2021	2020
État de la situation financière		
Actif	**35 680 $**	129 244 $
Passif	**43 326 $**	42 220 $
Actif net	**(7 646)$**	87 024 $
État des résultats		
Produits	**160 956 $**	202 993 $
Charges	**255 629 $**	155 763 $
État des flux de trésorerie		
Activités de fonctionnement	**(85 327)$**	21 660 $
Activités de financement	**- $**	60 000 $

Au cours de l'exercice, l'Union a perçu des frais d'administration d'Agricom pour une somme totale de 27 960$ (2020 - 27 960$). Il n'y a aucun montant à recevoir d'Agricom ainsi qu'aucun montant à payer à Agricom au 31 décembre 2021.